

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18983 - 73ÈME ANNÉE

Un jeune couple enseveli par une coulée de boue à l'Etang-Salé

La crise du logement fait deux nouveaux morts

La Réunion a connu un drame hier. Deux personnes sont mortes ensevelies par une coulée de boue pendant le passage de la tempête Fakir, route de Maniron à l'Etang Salé. Ce drame n'est pas une catastrophe naturelle, c'est la conséquence de la crise du logement à La Réunion, qui fait que des milliers de Réunionnais soient obligés de vivre dans des habitats situés sur des zones à risque.

Franck et Maëva avaient 22 et 19 ans. Ce jeune couple vivait dans une maison à l'Etang Salé. Hier matin vers 8 heures 30, des voisins ont été alertés par un bruit important au plus fort du passage de la tempête. Ils ont alors découvert que la case des deux jeunes était en partie détruite, ensevelie sous un mètre de boue. Les deux jeunes ont été surpris par la soudaineté du glissement de terrain et n'ont pas pu s'échapper. Ils sont décédés.

Ce nouveau drame rappelle que face aux événements climatiques, une partie de la population est bien plus exposée que l'autre. Ce sont tous les Réunionnais qui n'ont pas la possibilité de vivre dans un logement sécurisé contre les intempéries. Les deux jeunes victimes de la tempête Fakir ne sont pas morts des suites d'une catastrophe naturelle. Ils ont perdu la vie parce que le système en place à La Réunion ne leur a pas garanti le logement auquel ils avaient droit.

Au lieu de cela, ils vivaient dans une maison particulièrement vulnérable à un glissement de terrain.

Des dizaines de milliers de Réunionnais concernés

Aujourd'hui, la Fondation Abbé

Pierre présente les conclusions de son étude sur le mal-logement à La Réunion. Les années précédentes, elle avait souligné que des dizaines de milliers de familles vivent dans des logements insalubres dans notre île. Ceci a des répercussions importantes dans de nombreux domaines, notamment la santé.

Le drame d'hier met l'accent sur une autre conséquence du mal-logement : l'insécurité face aux événements climatiques.

Avec l'évolution liée au changement climatique, ces épisodes risquent de devenir plus extrêmes, ce qui aura des effets sur les fortes pluies. Nombreux sont encore les Réunionnais à vivre dans des maisons en bois sous tôle dans des secteurs à risque.

Il est donc grand temps que les pouvoirs publics consacrent les moyens nécessaires à la lutte contre le mal-logement. Cela suppose de revoir le système de construction de logements sociaux qui est bien loin de répondre aux besoins. Près de 30.000 familles sont en effet en attente d'un logement de ce type. Ce nombre ne diminue pas d'année en année, alors que les gouvernements qui se succèdent ont déjà changé à plusieurs reprises la réglementation pour remédier à ce problème. La dernière opération en date est le Plan logement lancé en 2015 par un Premier ministre venu à La Réunion. Les professionnels du BTP ont affiché leurs réserves face à ce énième

plan qui n'arrive pas à améliorer la situation.

Propositions du PCR

Dans son document « Pour une nouvelle politique à La Réunion : 25 propositions du PCR », le Parti communiste réunionnais avance quelques pistes pour relever le défi : « Augmenter la Ligne Budgétaire Unique (LBU) et le FRAFU (voir plus loin le Fonds régional de développement durable) »

Réaliser une programmation pluri-annuelle de logements sociaux
Recourir à des appels à projets pour les constructions innovantes, écologiques et économiques ; mobiliser les terrains inutilisés des collectivités et autres ; taxer les plus-values foncières. Faire appel à l'auto-construction (valoriser l'expérience réunionnaise) »

Des propositions qui font partie de celle qui sont versées au débat pour qu'il soit possible de construire un projet réunionnais de développement.

M.M.

Passage bref et intense d'une tempête tropicale

Fakir rappelle le problème de l'aménagement

Routes détruites à Saint-Louis, quartiers inondés dans plusieurs villes du littoral, glissements de terrain dont un qui fit deux morts, cultures ravagées : le passage de la tempête tropicale Fakir a été bref, mais il a laissé derrière lui de nombreux dégâts dans toutes les communes.

Ceci rappelle une nouvelle fois la vulnérabilité de notre île aux phénomènes climatiques extrêmes, et la nécessité d'une politique d'aménagement du territoire pour y faire face.

Près d'un tiers des Réunionnais vivent dans une zone à risque. C'est une proportion qui a franchi le seuil de l'intolérable et expose notre île à la menace d'une nouvelle catas-

trophe.

Dans ces conditions, toute mesure susceptible d'aggraver ce risque doit être évitée. Cela suppose tout d'abord d'arrêter de construire dans les zones à risque et celles qui vont le devenir. Autant dire que le projet de ville nouvelle à Cambaie a du plomb dans l'aile.

Cela impose aussi d'arrêter de considérer La Réunion comme un gisement d'andains. Ces pierres situées en bord des champs de canne ont un rôle à jouer dans la lutte contre l'érosion. Il est donc important de mettre fin dès maintenant aux projets d'extraction.

M.M.



Sainte-Suzanne apporte sa contribution à une demande générale

Pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

La commune de Sainte-Suzanne a été particulièrement touchée par le passage de la tempête Fakir. Le maire Maurice Gironcel a donc demandé à l'État la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. C'est ce qu'indique un communiqué diffusé hier.

Des dégâts importants ont été constatés tant sur le réseau routier et les équipements publics, que chez de nombreuses familles qui ont subi des inondations. Depuis ce matin (hier - NDLR), les services municipaux sont à pied d'œuvre pour accompagner les sinistrés et remettre en état les réseaux.

Le Maire de la commune, Maurice Gironcel, tient à souligner la réactivité des agents et à saluer la solidarité qui s'est exprimée entre les habitants de Sainte-Suzanne.

Après la visite des quartiers sinistrés et au vu de l'état qui a été dressé par les services municipaux, le Maire de Sainte-Suzanne a engagé (...) auprès du Préfet de La Réunion une procédure visant à la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



Maurice Gironcel aux côtés des habitants sinistrés par le passage de la tempête Fakir.

Edito

Quand Lafarge finançait Daesh, Paris laissait faire

L'entreprise Lafarge est accusée d'avoir versé de l'argent entre 2012 et 2014 au groupe terroriste Daesh. Cette somme était destinée à garantir le fonctionnement d'une usine de ciment située en Syrie. Autrement dit, c'était une redevance payée à l'État islamique autoproclamé. Si la société Lafarge est poursuivie, c'est parce qu'elle est suspectée d'avoir commis un acte illégal, en l'occurrence le financement d'un groupe terroriste. Mais il semble que la France a laissé faire à l'époque.

Dans leurs éditions de lundi, « Libération » et « Le Monde » publie la preuve que les services de renseignement français étaient au courant. Ils s'appuient pour cela sur le compte-rendu d'un interrogatoire d'un cadre de Lafarge par la juge chargée d'enquêter sur cette affaire. Il affirme avoir rencontré à 33 reprises des membres de la DGSI, de la DGSE et de la DRM entre 2012 et 2014. En tant que responsable de la sûreté, ce cadre était au courant des liens entre Lafarge et Daesh, et il indique que lors de ces rencontres avec les services de renseignements français, il ne faisait pas de tri dans les informations qu'il leur transmettait.

Il est difficile d'imaginer que les services de renseignements pratiquent la rétention d'information à l'encontre du gouvernement. Ce qui signifie donc que Paris ne pouvait pas ignorer qu'une major du BTP finançait un groupe terroriste responsable de nombreux morts en Irak et en Syrie. Apparemment, cela ne posait pas de problème, car à l'époque rien n'a été fait pour couper ce canal de financement de Daesh.

Quelques jours après la décision unilatérale de la France de s'associer aux États-Unis de Trump et à la Grande-Bretagne pour bombarder la Syrie, ces faits apportent un éclairage sur les motivations des gouvernements français à l'égard de ce pays. Ils confirment un soutien implicite à des terroristes contre le gouvernement syrien. Or, ce financement a contribué à renforcer Daesh, qui a ensuite mené une offensive en Europe contre des civils.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Gouvèrné sé prévoir é sak i prévoi pa i pran in gran responsabilité

Matant Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité m'a dir aou in n'afèr. Mi pans lé tan arète di lo shanjman klimatik sé in movèz shoz pou nou rényoné. Déor mi koné pa pars moin sé in moun isi é pa in moun déor. De kont moin la fine viv in gran koup de tan é moin la kon tout klité lo tan : gro plu li ! La sèshrèss li ! Ra d'maré li ! Mèm la nèz moin la antann parlé na poin si lonrtan ké sa. Pou la tanpèratir moin l'akonète lo tan sho, épi lo tan fré, solèy poikan, syèl kouvèr. Donk, mi pans, lo tan sé in ètèrnèl rokomansman é nou la poin la min la dsi. Kart la pa dann nout min, é li lé plito dann la min Bondyé. Tok ! Pran sa pou toi.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, out kozman i étone pa moin mé ou i doi konète si ni rogard bien lé shoz klima i shanj bokou. Talèr bann glas dsi pol nor lé riskab disparète. Talèr in bann zil la poin la otèr lé riskab diparète dsou la mèr. Talèr ankòr la sèshrèss lé kapab anpèsh demoun an avoir delo kansréti pou boir, sansa pou kui manzé. Sa lé vré sa matant é sa lé marké dann zournal. Pa pou fé lo fion, mé sinplomans pars sé la vérité vré.

Astèr pou nou isi, vi pans vréman shanjmann klima i touth ar pa nou ? Si ou i pans sa ou néna tor pars si ou i rogard bor d'mèr koté sin-t'andré, koté lo port, koté l'èrmitaz épi Sin-Lui épi Sin-Pyèr ou lé blié fé lo romark néna in bann gran shanjman l'aprè arivé : pti lanp pti lanp, vitman tazantan, tazantan dousman. Pars isi La Rényon nou lé pa a l'abri é i pé ariv anou isi dé shoz konm la fine déza ariv ayèr. La pa an kashyétan déyèr nout ti doi i ariv ar pa nou arien.

Alor, sanm pou moin, i fo prépar anou pou sak lé riskab ariv domin pars mèm si ni prépar pa nou v'arivé kant mèm. Sa lé déza marké dsi l'internet é in zour va arivé pou vréman dizon sar marké dannla vi la natir Gouvèrné sé prévoir matant é sak i prévoi pa i pran in gran responsabilité é va fé ariv isi dé shoz ké ni vé pa. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin

« Néna gouni ton kaz ? » : In kozman pou la rout

I pé pa dir sa in provèrb vi k'li lé pa inn. I pé pa dir non pli sé in kozman i antann souvan. Moin la antann sa kan moin lété dann klass sizyèm. Mon profésèr fransé, in sèrtin Ti Malol té i yèm bien la port vitré lété fèrmé é konm souvan dé foi nou té i obliy ral la port shassi, li téi rapèl anou son règloman ali é li té i apostrof anou avèk kozman moin la mark an-o la. Akoz goni sansa gouni ? Pars dann tan mi anparl azot téi ariv l'avé poin la port dann la kaz an paye sansa dann kalbanon. L'avé in goni téi ansèrv konm port sansa konm fènète. Sépa si in pé téi apèl pa sa galman kash mizèr pars té i anpèsh oir la mizèr anndan. Mé par l'fète lo kash mizèr lété lo lanba si mi tronp pa. Alé ! Mi lèss azot roflèshi l dsi é ni artrouv pli d'van. Sipéadyé !